

## Général de Gaulle

Le passage du Général de Gaulle à Percy, à l'issue de la Libération, le dimanche 10 juin 1945. Le texte qui suit est celui rédigé par Mme Julienne CUCU, publié dans la revue municipale de Percy en 1986.

Le 6 juin 1945, au cours d'une séance du Conseil municipal, Monsieur Hugou, alors Maire de Percy prévient les Conseillers que le Général de Gaulle passera à Percy le dimanche 10 juin. Aussitôt, malgré les ruines, malgré les deuils, des mesures sont prises pour accueillir comme il convient le chef de la France.

Ce dimanche arrivé, la grand-messe terminée, les paroissiens s'empressent de gagner le carrefour des routes de Villedieu et de Hambye où, peu à peu, d'autres Percyais les rejoignent. Là se dresse une tribune pavoisée aux couleurs de la France. A droite se tiennent les anciens combattants avec leurs drapeaux ; à gauche les anciens prisonniers de guerre qui ont la chance d'être déjà rentrés dans leurs foyers. Au fond de la rue Saint-Jean apparaît l'église ornée d'une immense croix de Lorraine. Vers Saint-Lô, le spectacle est sinistre ; des pans de murs calcinés se dressent vers le ciel, mais ça et là, des pierres entassées avec une certaine régularité témoignent d'un déblaiement en cours. Route d'Hambye ; vue plus réjouissante. Demoiselles en longues robes blanches, enfants costumés en Normands d'autrefois, encadrent un drapeau vivant et forment en travers de la rue un barrage gracieux et coloré. Un peu avant le tournant de la Croix Saint-Jean, un arc de triomphe a été érigé par quelques anciens prisonniers. Et la foule attend... patiemment... sous le chaud soleil de juin.



Soudain, une longue voiture noire, étincelante, apparaît dans le virage ... alors, tout se déroule très vite. L'automobile arrêtée, le Général de Gaulle apparaît. Des applaudissements frénétiques éclatent. Suivi du lieutenant-major Bruneau qui plus tard, devenu préfet, reviendra dans la Manche... et à Percy, le Libérateur de la France s'avance vers le podium, escorté par les jeunes en costumes pittoresques. Il serre des mains, salue les Maires du canton, les membres du Conseil Municipal.

Maintenant, sa haute silhouette domine la tribune et sa voix puissante retentit : « Je suis très touché de l'accueil magnifique que vous m'avez réservé. Je vous en remercie. Je connais les souffrances de Percy, ses deuils, ses ruines, votre courage. Ayez confiance ». « Vive la France ! Vive Percy ! » Et, tandis que les bravos crépitent, se tournant vers M. Hugou : « Eh bien, mon cher Maire, dit-il, si nous chantions la Marseillaise ? ». Aussitôt, il entonne : « Allons enfants de la Patrie !... » et la foule chante, elle aussi avec entrain, cet hymne national qui, pendant les sombres années de l'occupation, interdit par les autorités allemandes, n'avait plus été entendu à Percy. Alors, l'une des demoiselles aux longues robes blanches (...) présente au Libérateur du territoire un souvenir produit du terroir : un flacon orné aux armes de Percy, contenant du Calvados, vieux bien entendu.

Le Général remercie, mais, il ne peut s'attarder, l'horaire est impératif. Vivement acclamé par la foule, il rejoint la voiture présidentielle, puis disparaît, avec son escorte, en direction de Villedieu. Il va continuer son voyage triomphal à travers villes et bourgades – souvent en ruines – de la Normandie « cette province qui, a-t-il écrit, battait le record de dévastation ».